



Mission régionale d'autorité environnementale
Centre-Val de Loire

Relevé de décisions de la séance du 31 août 2018

Président de la séance : Philippe de GUIBERT
Autres membres présents : François LEFORT
Philippe MAUBERT

I. Plans-programmes : décisions prises dans le cas de l'examen au cas par cas

Liste des dossiers examinés soumis à évaluation environnementale

Néant

Liste des dossiers examinés non soumis à évaluation environnementale :

- Révision du plan local d'urbanisme (PLU) de Château-la-Vallière (37)
- Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Boisseaux (45) : projet de création d'un parc d'activités multimodal
- Modification du PLU de Châteauneuf-sur-Loire (45)
- Modification simplifiée n°1 du PLU de Mazières-de-Touraine (37)

II. Plans-programmes : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Néant

III. Plans-programmes : avis tacites sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Néant

IV. Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- Permis de construire du nouveau « Chartrexpoc » au lieu-dit « Les Martels » à Chartres (28)
- ICPE – demande d'autorisation unique concernant un parc éolien à Pouligny-Saint-Pierre (36)
- Construction et exploitation d'un parc éolien à Chéry (18)

V. Projets : avis tacites sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Néant

VI. Délégations

Néant

Les décisions et avis sont mis en ligne sur le site internet de la mission régionale d'autorité environnementale du Centre-Val de Loire (MRAe) : www.mrae.developpement-durable.gouv.fr.

P/O Le Président de la MRAe Centre Val de Loire

Philippe de GUIBERT